

MINISTÈRE DE LA CULTURE,
DES ARTS ET DU TOURISME

OBSERVATOIRE NATIONAL DU TOURISME
(OBSTOUR)

Tel : 00226 25 40 79 77/76 16 61 05

E-mail : obstour@yahoo.fr
obstour@gmail.com



Crédit photo : OUANGO S. Alexandre, Greniers troglodytes de Niassoqoni, 1^{er} Prix du Concours Photo des sites touristiques, MCT, 2015

Baromètre Trimestriel du Tourisme

Premier trimestre 2016



TABLE DES MATIERES

Liste des graphiques	3
Liste des tableaux	3
Mot de Monsieur le Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme	4
Avant-propos	5
I- Tendances du tourisme au 1 ^{er} trimestre 2016	1
1- Indicateurs touristiques	1
2- Opinions des professionnels.....	4
II- Perspectives pour le deuxième trimestre 2016	7
III- Zoom sur l'impact de la SNC sur l'activité d'hébergement de Bobo	8
IV- Tourisme infos veille	10
1. Evènements du premier trimestre 2016.....	10
2. Événements du troisième trimestre 2016	10
V- Informations et suggestions sur l'aménagement et la gestion des sites touristiques au Burkina Faso	11
1. Législation sur la gestion des sites touristiques au Burkina Faso.....	11
2. Suggestions aux acteurs privés.....	12

Liste des graphiques

Graphique I : Répartition des arrivées par motif de déplacement au premier trimestre 2016.....	1
Graphique II : Variation trimestrielle des indicateurs hôteliers du 1 ^{er} trimestre 2016/4 ^{ème} trimestre 2015	2
Graphique III : Variation mensuelle des indicateurs hôteliers	3
Graphique IV : Variations des indicateurs hôteliers au 1 ^{er} trimestre 2015 et au 1 ^{er} trimestre 2016	4
Graphique V : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au 1 ^{er} trimestre 2016..	5
Graphique VI : Avis des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôteliers au 1 ^{er} trimestre 2016.....	5
Graphique VII : Avis des professionnels de voyages sur le climat des affaires au 1 ^{er} trimestre 2016....	6
Graphique VIII : Avis des agents de voyages sur l'évolution probable des indicateurs de performance des AVT au 1 ^{er} trimestre 2016.....	6
Graphique IX : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au 2 ^{ème} trimestre 2016	7
Graphique X : Avis des hôteliers sur l'évolution probable des indicateurs de performance au 2 ^{ème} trimestre 2016.....	7
Graphique XI : Avis des agents de voyages sur l'évolution probable du volume des activités de voyages au 2 ^{ème} trimestre 2016.....	8
Graphique XII : Avis des agents de voyages sur l'évolution probable des indicateurs de performance au 2 ^{ème} trimestre 2016.....	8

Liste des tableaux

Tableau I : Taux d'occupation et de fréquentation estimés des ETH au 1 ^{er} trimestre 2016.....	3
Tableau II : Volume de l'activité d'hébergement lors de la SNC 2016	9
Tableau III : Nombre de sites touristiques par zone touristique	11

Liste des sigles

AVT	Agence de voyages et de tourisme
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGT	Direction générale du tourisme
DGVAT	Direction générale de la valorisation et de l'aménagement touristique
ETH	Etablissement touristique d'hébergement
JMT	Journée mondiale du tourisme
OBSTOUR	Observatoire national du tourisme
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONTB	Office national du tourisme burkinabè
SITHO	Salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou
SNC	Semaine nationale de la culture
TF	Taux de fréquentation
TO	Taux d'occupation
UNESCO	Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture

Mot de Monsieur le Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme

L'importance des données statistiques dans l'identification, la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques n'est plus à démontrer.

Dans mon département, l'une des structures en charge de la production des statistiques est l'Observatoire national du tourisme (OBSTOUR). Il est chargé entre autres de la collecte, du traitement, de l'analyse et de la diffusion des informations statistiques sur le secteur du tourisme.

Ces informations intéressent les pouvoirs publics, l'Administration, les collectivités territoriales, les entreprises, les chercheurs, les médias, les enseignants et les étudiants. Elles leur permettent d'enrichir leurs connaissances du secteur du tourisme, d'effectuer des études, de faire des prévisions et de prendre des décisions.

Face à des utilisateurs de plus en plus exigeants sur la diversité et la qualité des statistiques, l'OBSTOUR est resté fidèle à son engagement à publier périodiquement les tendances du secteur à travers le Baromètre Trimestriel du Tourisme.

Le Baromètre n°012 analyse la conjoncture des activités touristiques de notre pays au cours du premier trimestre de l'année 2016.

Les données statistiques compilées dans ce numéro sont mises à la disposition de tous, aussi bien en version papier que numérique et dans les limites des règles de la confidentialité.

A travers ce numéro post-attentats, nous saisissons l'occasion pour présenter nos sincères condoléances à l'ensemble des familles éplorées et souhaiter un prompt rétablissement aux blessés. Nous réitérons également nos vifs encouragements au monde du tourisme burkinabè dont les activités ont connu un ralentissement suite à ces évènements.

Tout en vous souhaitant bon courage, faites bon usage de ce précieux document.

Tahirou BARRY

Avant-propos

L'Observatoire national du tourisme a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs le treizième baromètre trimestriel du tourisme au Burkina Faso.

Le présent numéro évalue l'importance du tourisme et son évolution au cours du premier trimestre 2016 qui a été marqué par une crise sécuritaire au pays des hommes intègres.

Dans cette optique, il donne un aperçu des tendances des activités des Etablissements touristiques d'hébergement (ETH), des Agences de voyages et du tourisme (AVT) ainsi que les dates des événements culturels et touristiques d'envergure internationale des premier et troisième trimestres. Il se propose par ailleurs d'esquisser les perspectives pour le deuxième trimestre de l'année 2016.

L'Observatoire poursuivra ses efforts pour améliorer le contenu du document avec le concours de tous les collaborateurs et intervenants en prenant en compte notamment leurs critiques et suggestions.

Aussi, profitant de cette occasion pour rendre hommage aux victimes de l'attentat du 15 janvier 2016, le Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme remercie l'ensemble des partenaires dont le concours a permis de produire le présent baromètre. Nous souhaitons que cette collaboration s'intensifie davantage pour permettre la parution régulière et en temps opportun de ce document.

Bon usage à toutes et à tous!

OBSTOUR

I- Tendances du tourisme au 1^{er} trimestre 2016

1- Indicateurs touristiques

Le tourisme burkinabè peine à se remettre des différentes crises qui ont touchées le pays ces dernières années. Cependant, la bonne tenue des élections du 29 novembre 2015 et le retour à l'ordre constitutionnel ont suscité chez beaucoup d'entrepreneurs touristiques l'espoir d'une reprise de l'activité touristique au premier trimestre 2016. La baisse importante du prix du baril du pétrole venait conforter les espoirs de ces entrepreneurs de voir augmenter le flux de voyageurs internationaux, notamment ceux à destination du pays des hommes intègres.

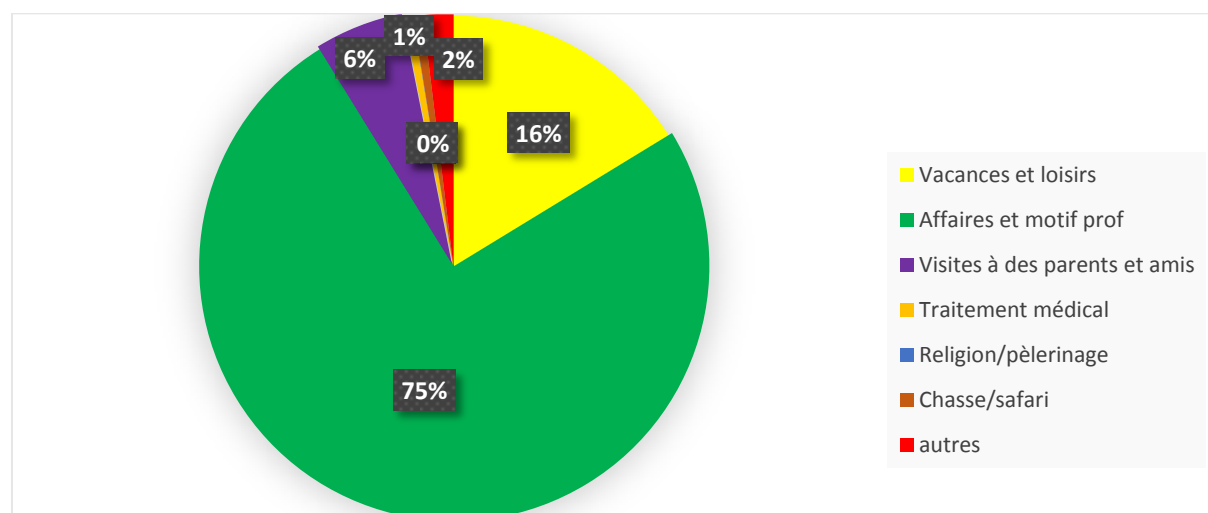
Les attaques terroristes perpétrées le 15 janvier 2016 dans la capitale burkinabè, et qui ont directement visé des entreprises touristiques, sont venues saper les efforts entrepris par les acteurs du tourisme afin de relancer le secteur. Le premier trimestre de l'année qui est généralement une période propice au tourisme international présente ainsi un bilan peu reluisant.

En effet, les arrivées au niveau des ETH en cette période sont en baisse de 8,90% par rapport à celles du quatrième trimestre 2015. Cette situation consécutive aux attaques terroristes a impacté négativement les performances du secteur du tourisme au premier trimestre 2016.

Pour ce trimestre, les principaux motifs de déplacement s'établissent comme suit :

- ✓ affaires et motifs professionnels : 74,93% ;
- ✓ vacances et loisirs : 16,28% ;
- ✓ visites à des parents et amis : 5,66%.

Graphique I : Répartition des arrivées par motif de déplacement au premier trimestre 2016



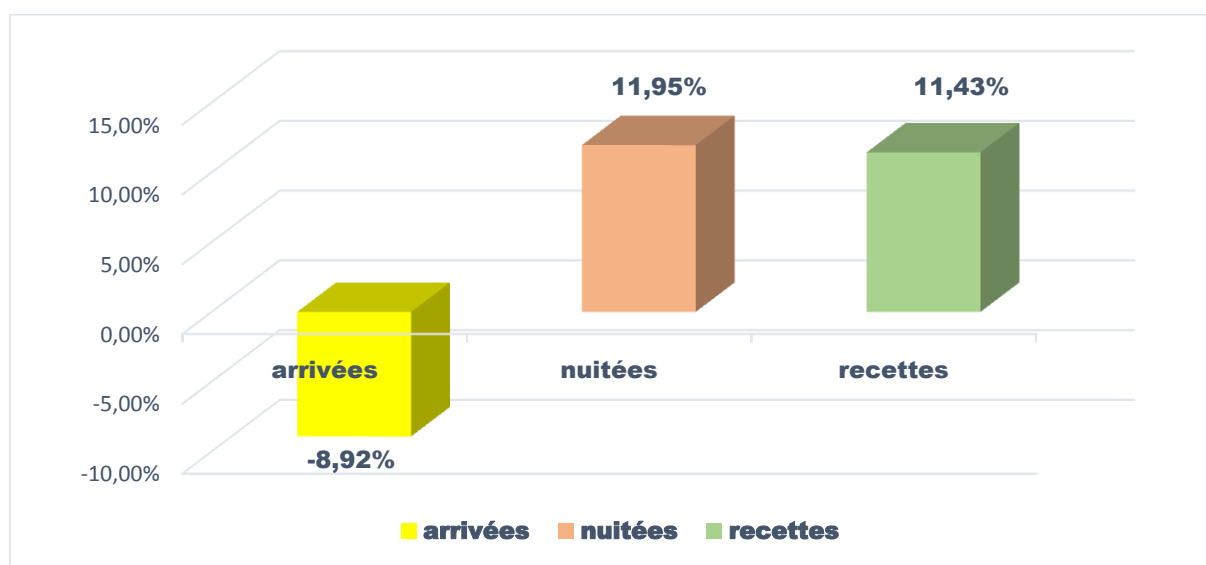
Les nuitées et les recettes, quant à elles, ont connu une évolution positive.

Les unités d'hébergement ont enregistré au premier trimestre 2016 une hausse des nuitées de l'ordre de 11,95% par rapport à celles du dernier trimestre 2015.

Les recettes de la période sont en hausse de 11,43% par rapport au quatrième trimestre 2015. Si l'hôtellerie économique¹ enregistre un chiffre d'affaires en progression, l'hôtellerie haut de gamme² connaît un ralentissement de l'évolution de son chiffre d'affaires dû à l'annulation, au mois de janvier, de dizaines d'activités connexes (conférences, séminaires, ateliers, rencontres d'affaires, etc.).

Cette variation des indicateurs hôteliers au premier trimestre 2016 par rapport au quatrième trimestre 2015 (arrivées en baisse, nuitées et recettes en hausse) témoigne de la reprise des activités connexes de l'hébergement quelques jours après les attaques terroristes.

Graphique II : Variation trimestrielle des indicateurs hôteliers du 1^{er} trimestre 2016/4^{ème} trimestre 2015



Les variations des indicateurs de performance des ETH en glissement mensuel viennent confirmer cet état des faits. Au mois de février 2016, l'on constate une reprise assez importante de l'activité touristique. Les arrivées, les nuitées et les recettes de février 2016 ont connu une hausse, respectivement de 10,70%, 16,89% et 28,28% par rapport à janvier 2016. La forte hausse des recettes de l'hôtellerie en février est due en partie à la reprogrammation de certaines activités annulées en janvier suite aux attaques terroristes.

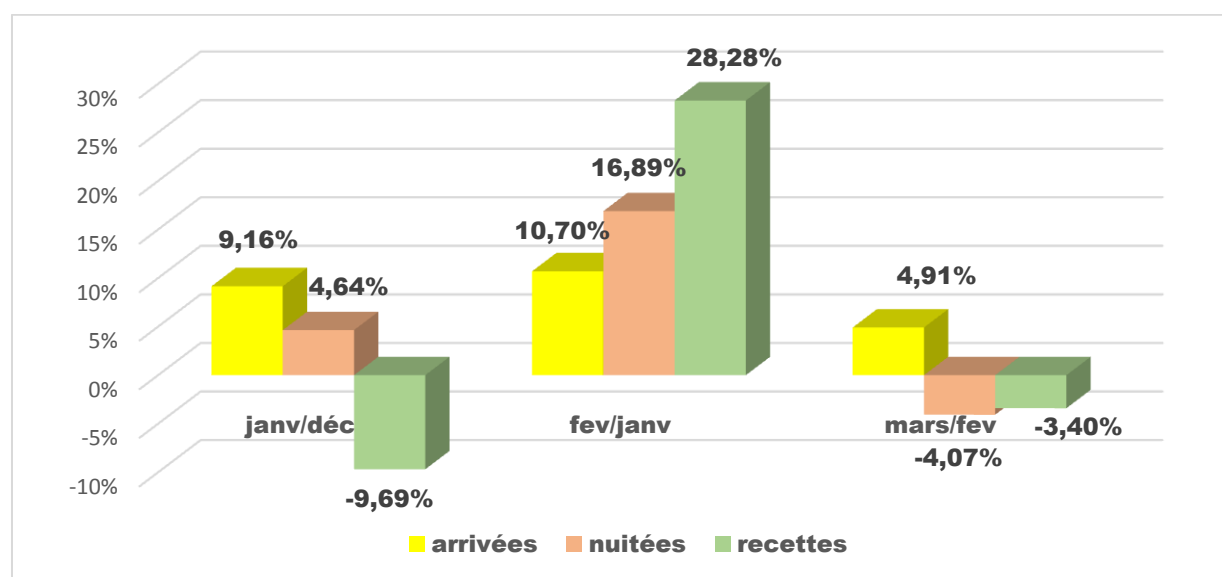
¹ L'hôtellerie économique regroupe les utilitaires et les hôtels de catégorie 1 étoile.

² L'hôtellerie haut de gamme regroupe les hôtels de catégories 4 et 5 étoiles. Les hôtels de catégories 2 et 3 étoiles sont qualifiés de milieu de gamme.

En mars 2016, on constate une légère baisse de l'activité touristique due en partie à la canicule et à une timide reprise des activités de l'Administration (conférences, ateliers, missions à l'étranger, etc.).

Mais de façon globale, l'on retient que le secteur du tourisme a su résister aux conséquences néfastes des attaques terroristes. Les attaques n'ont eu qu'un effet de feu de paille sur le secteur grâce à la détermination des touristes de ne pas se laisser intimider et au renforcement des mesures sécuritaires par le gouvernement et les promoteurs hôteliers.

Graphique III : Variation mensuelle des indicateurs hôteliers



Les taux d'occupation³ et de fréquentation⁴ des ETH ont connu une relative stabilité au cours des différents mois du premier trimestre 2016. Le tableau suivant donne un aperçu de l'évolution de ces taux au cours du premier trimestre

Tableau I : Taux d'occupation et de fréquentation estimés des ETH au 1^{er} trimestre 2016

	Taux en janv	Taux en fév	Taux en mars	Taux moyen
TO (en %)	24,69	30,43	29,30	28,34
TF (en %)	13,40	17,91	18,06	16,46

Source : Fiches de statistiques hôtelières

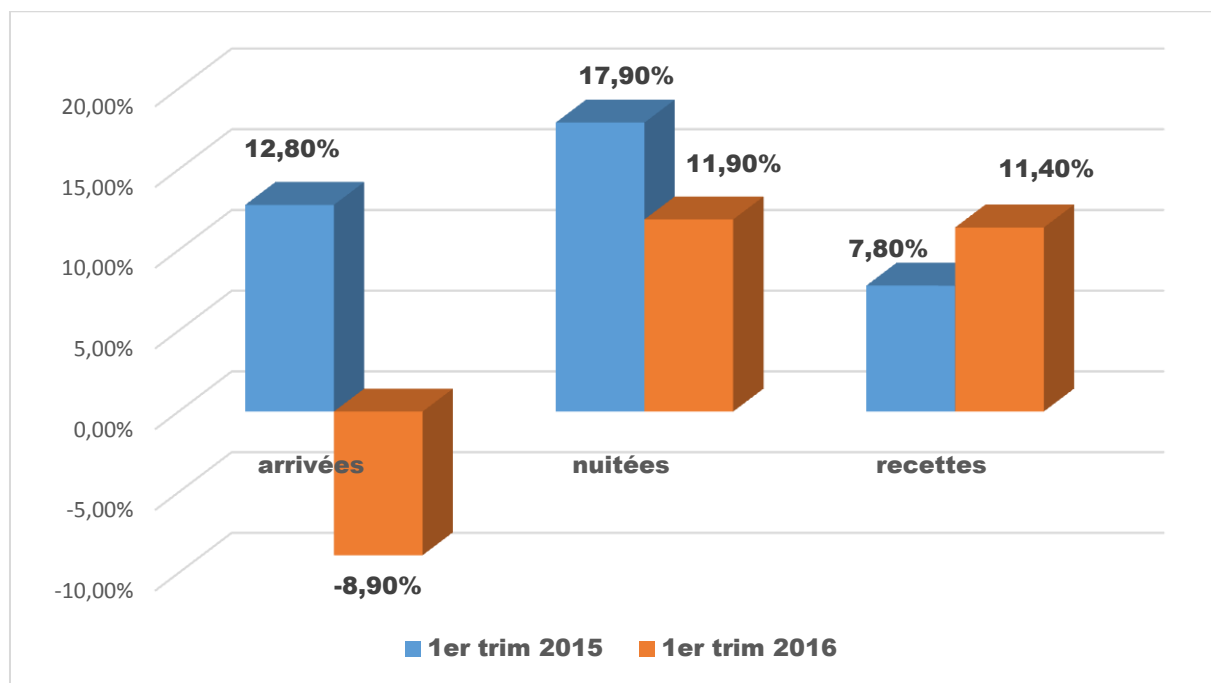
³ Le taux d'occupation indique le niveau moyen de fréquentation d'une unité d'hébergement sur un mois.
TO (en %) = (Nombre de chambres occupées du mois / Nombre de chambres disponibles x Nombre de jours du mois) x 100

⁴ Le taux de fréquentation est aussi un indicateur de fréquentation d'une unité d'hébergement sur un mois.
TF (en %) = (Nombre de nuitées du mois/Nombre de places-lits x Nombre de jours du mois) x100.

Si l'on s'intéresse à la variation des indicateurs hôteliers des premiers trimestres des années 2015 et 2016, l'on constate que seules les arrivées du premier trimestre 2016 sont en baisse. Les autres indicateurs de ces périodes sont en hausse.

Ce comportement des indicateurs de performance pourrait s'expliquer par le fait que les premiers trimestres des années 2015 et 2016 présentent des similitudes. Le premier trimestre 2015 comme celui de 2016 sont des périodes post-crise. Ces périodes devraient donc connaître une amélioration du niveau générale de l'activité touristique. Tel est le cas pour le premier trimestre 2015 qui a connu une hausse des indicateurs hôteliers. Le premier trimestre 2016 a, quant à lui, connu des attaques terroristes ; ce qui pourrait expliquer la baisse (-8,92%) des arrivées de touristes, surtout internationaux.

Graphique IV : Variations des indicateurs hôteliers au 1^{er} trimestre 2015 et au 1^{er} trimestre 2016



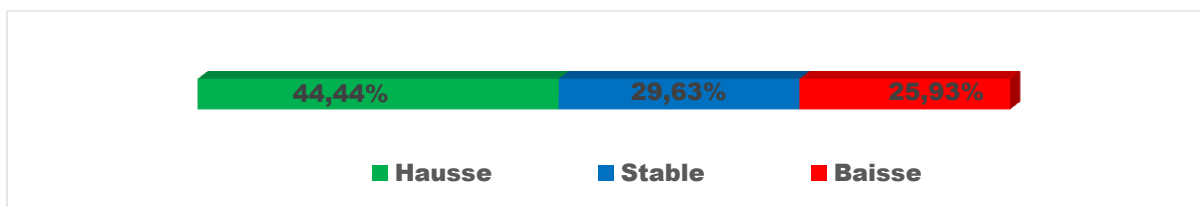
2- Opinions des professionnels

Ces derniers temps beaucoup de facteurs endogènes et exogènes déteignent négativement sur le climat des affaires dans le secteur du tourisme burkinabè. Au nombre de ces facteurs, on peut citer notamment la crise sécuritaire dans la sous-région ouest-africaine, les attaques terroristes du 15 janvier 2016, la conjoncture économique nationale et internationale difficile. Ces événements ont entamé le moral des entrepreneurs touristiques qui scrutent avec incertitude l'horizon conjoncturel.

Ainsi, au cours du premier trimestre 2016, 44,44% des acteurs interrogés jugent appréciable le niveau général de leurs activités. Une proportion de 29,63% de ces

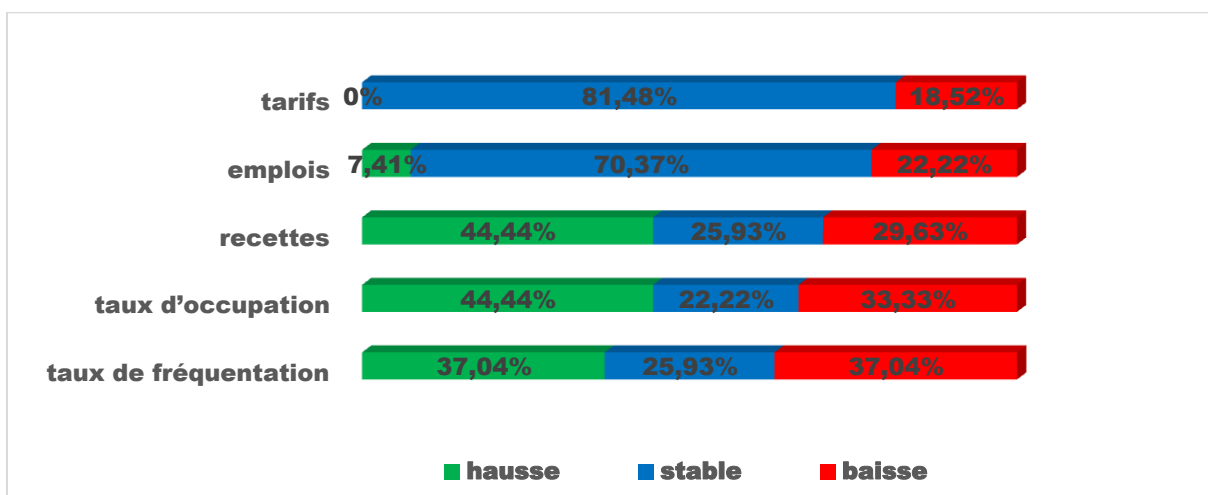
professionnels estime que le niveau général de leurs activités est resté inchangé. Pour les 25,93% restants, le climat des affaires dans le secteur de l'hôtellerie s'est considérablement dégradé.

Graphique V : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au 1^{er} trimestre 2016



Les avis des hôteliers par rapport aux indicateurs de performance hôteliers sont présentés dans le graphique suivant :

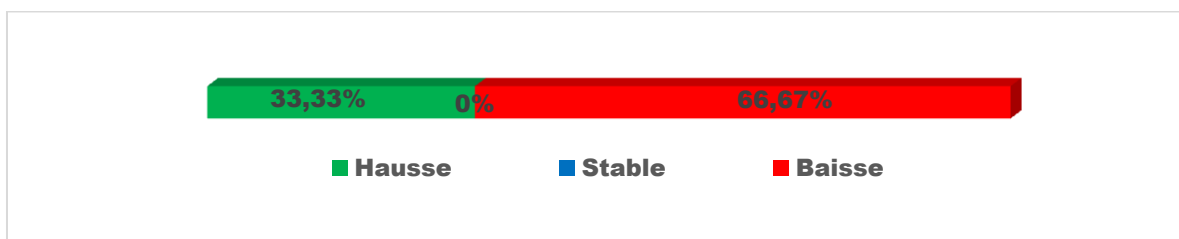
Graphique VI : Avis des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôteliers au 1^{er} trimestre 2016.



Concernant le climat des affaires dans le sous-secteur voyages, nombreux sont les professionnels qui ont connu une baisse du volume de leurs activités.

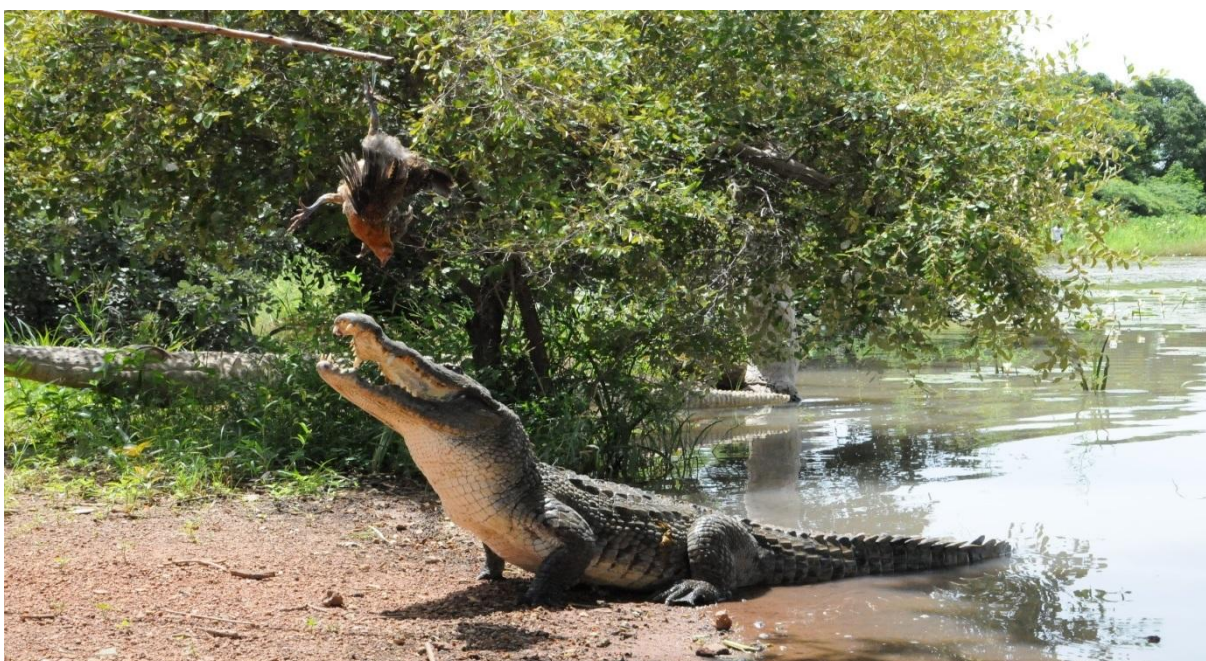
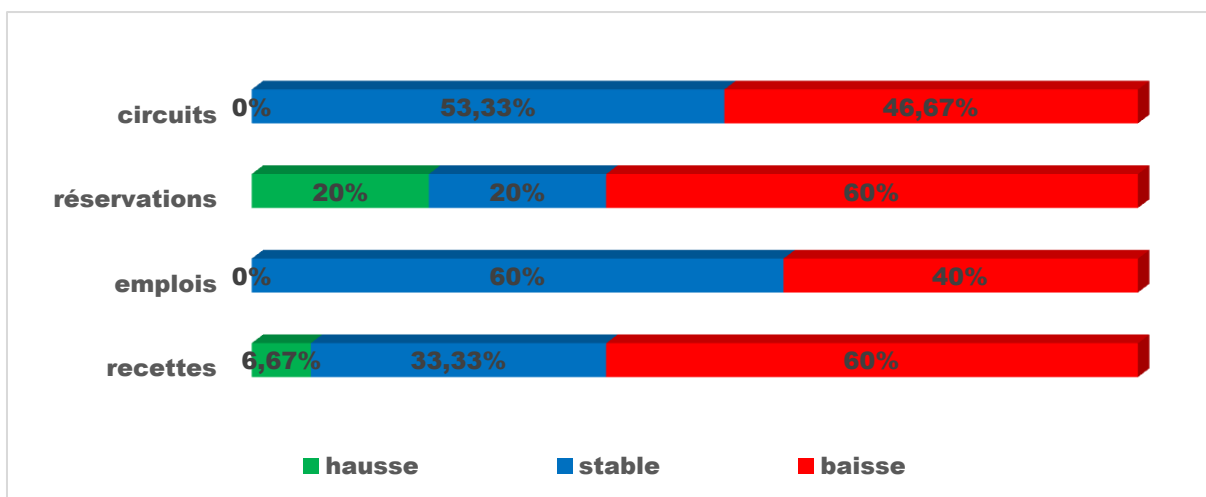
En effet, plus de 2/3 des professionnels enquêtés, soit une proportion de 66,67%, ont affirmé avoir traversé une période difficile au premier trimestre 2016. Cette dégradation du climat des affaires dans ce sous-secteur est consécutive aux attaques terroristes du 15 janvier qui ont conduit plusieurs voyageurs internationaux à se détourner de la destination Burkina Faso. Malgré cette situation de crise, certains acteurs ont pu tirer leur épingle du jeu. Ceux-ci représentent une proportion de 33,33% de l'échantillon du baromètre.

Graphique VII : Avis des professionnels de voyages sur le climat des affaires au 1^{er} trimestre 2016



L'avis des agents de voyages sur les indicateurs de performance du sous-secteur voyages est représenté par le graphique suivant :

Graphique VIII : Avis des agents de voyages sur l'évolution probable des indicateurs de performance des AVT au 1^{er} trimestre 2016.



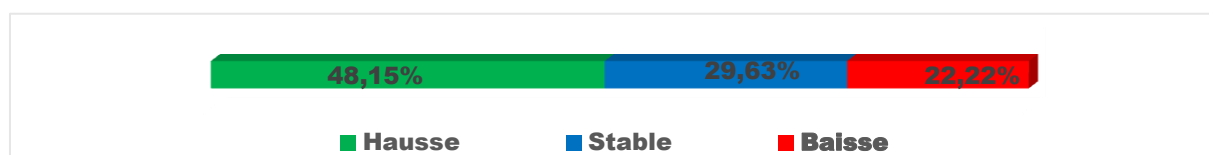
Crédit photo : BELEM Ousmane, 8^{ème} Prix de la 1^{ère} édition du Concours Photo des sites touristiques, MCT, 2015

II- Perspectives pour le deuxième trimestre 2016

La reprise des activités touristiques quelques jours après les attaques terroristes du 15 janvier 2016 pourrait se poursuivre à la faveur des mesures sécuritaires prises par le gouvernement et les hôteliers. Aussi, le retour à l'ordre constitutionnel et la reprise progressive des activités de l'Administration autorisent l'espoir d'une amélioration de la conjoncture touristique au cours du deuxième trimestre 2016. Nombreux sont les acteurs du secteur qui abondent dans ce sens.

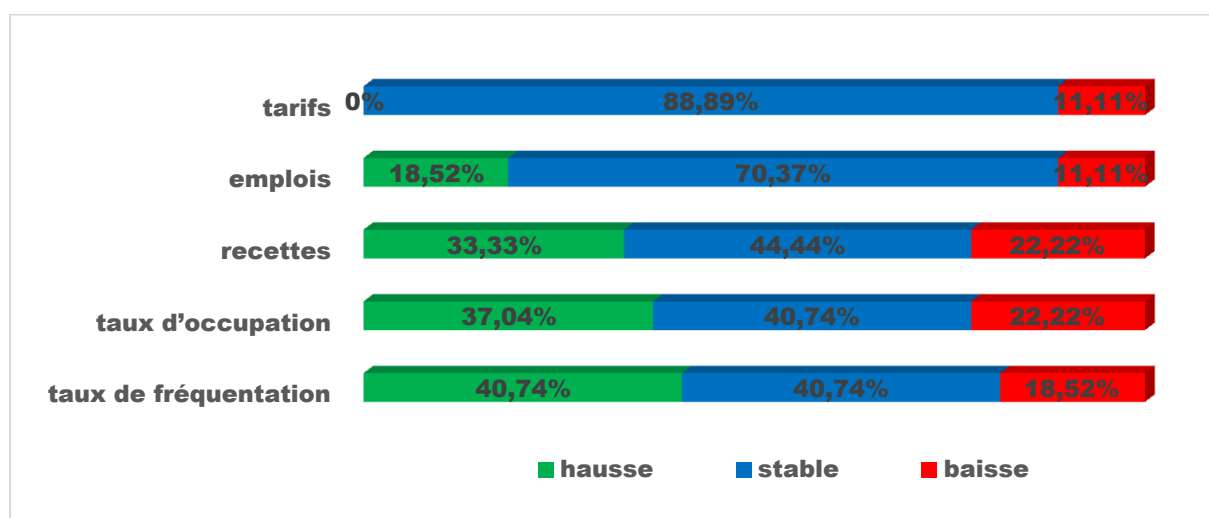
Ainsi, près de la moitié des hôteliers sondés au cours de l'enquête, soit une proportion de 48,15%, entrevoient une amélioration du climat des affaires dans le sous-secteur de l'hébergement au cours du deuxième trimestre 2016. Une proportion de 29,63% des acteurs estiment que l'activité d'hébergement ne connaîtra guère une situation différente de celle du premier trimestre 2016. Pour les 22,22% des professionnels restants, les conséquences des attaques terroristes affecteront négativement le climat des affaires dans le secteur de l'hôtellerie au cours du deuxième trimestre 2016.

Graphique IX : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au 2^{ème} trimestre 2016



Les prévisions des hôteliers par rapport aux indicateurs de performance au deuxième trimestre 2016 sont présentées dans le graphique suivant :

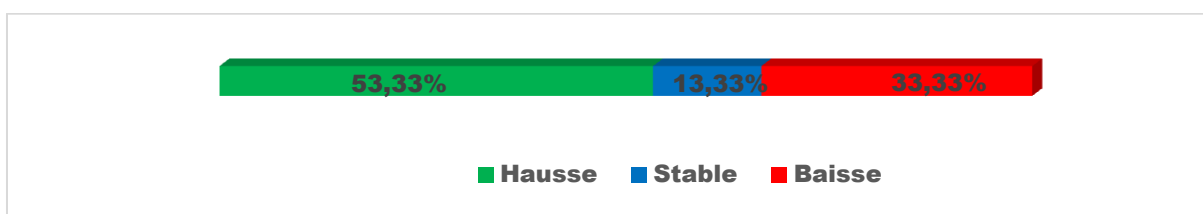
Graphique X : Avis des hôteliers sur l'évolution probable des indicateurs de performance au 2^{ème} trimestre 2016



Concernant les perspectives au deuxième trimestre 2016 de l'activité de voyages, les professionnels ont des avis divergents.

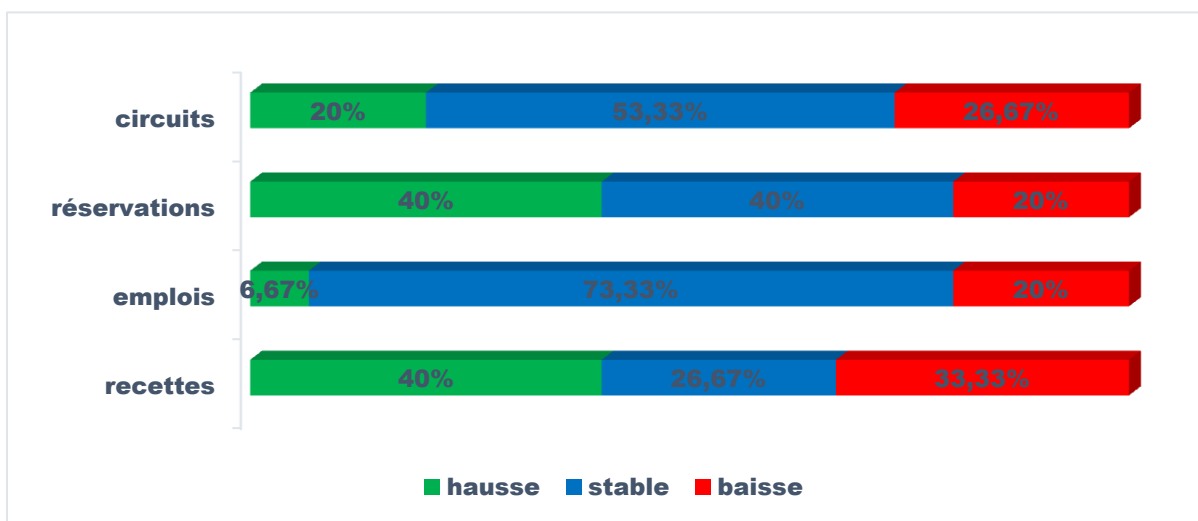
Une proportion de 53,33% de ces professionnels envisage de meilleures perspectives au deuxième trimestre. Ils fondent leur espoir sur la reprise des activités de l'Administration et l'amélioration progressive du climat des affaires. Ceux qui augurent une stagnation du niveau des activités de voyages, voire une baisse de celui-ci, représentent respectivement 33,33% et 13,33% des professionnels entendus lors du sondage.

Graphique XI : Avis des agents de voyages sur l'évolution probable du volume des activités de voyages au 2^{ème} trimestre 2016



Les prévisions des agents de voyages par rapport aux indicateurs de performance du sous-secteur voyages au premier trimestre 2016 sont présentées dans le graphique suivant :

Graphique XII : Avis des agents de voyages sur l'évolution probable des indicateurs de performance au 2^{ème} trimestre 2016



III- Zoom sur l'impact de la SNC sur l'activité d'hébergement de Bobo

Au Burkina Faso, parmi les événements culturels qui ont un impact positif majeur sur l'activité touristique, il y a la Semaine nationale de la culture (SNC). Activité culturelle de premier ordre dans notre pays, la SNC a vu se tenir sa 18^e édition du 26

mars au 02 avril 2016 à Bobo-Dioulasso, sous le thème « Culture et cohésion nationale ».

Si l'impact socio-culturel de cet événement n'est pas a priori discuté, il en est moins pour son impact sur l'activité touristique en particulier et sur l'économie nationale en général.

Ainsi, afin de montrer l'importante contribution de cette manifestation culturelle à l'économie de la ville de Bobo-Dioulasso, la Direction générale des études et des statistiques sectorielles en partenariat avec l'OBSTOUR a initié une étude d'impact de la SNC sur l'économie locale.

Cette étude qui s'est déroulée du 25 mars au 03 avril 2016 en marge de l'évènement, s'est intéressée entre autres à la consommation en hébergement des clients des ETH dont leur présence à Bobo-Dioulasso est pour le motif SNC.

Sur un échantillon de 40 ETH de la ville de Sya, seuls 4 ETH ont affirmé n'avoir pas reçu de clients venus dans le cadre de la SNC.

Au niveau des 36 ETH ayant reçu de clients pour motif SNC, l'on a enregistré 416 arrivées dont près de 90% sont des résidents. Ce qui laisse entrevoir que la SNC est l'un des moteurs du tourisme interne. Ces arrivées ont permis de produire 1 324 nuitées qui ont généré des recettes de l'ordre de 28 652 000 F CFA.

La durée moyenne de séjour des festivaliers au niveau des ETH est estimée à 3,1 nuitées. Quant à la dépense moyenne journalière en matière d'hébergement, elle s'élève à 21 640 F CFA par visiteur.

Tableau II : Volume de l'activité d'hébergement lors de la SNC 2016

Provenance	Burkina Faso	Afrique	Europe	Amérique	Asie	Total
Arrivées	376	21	8	0	11	416
Nuitées	1 197	65	29	0	33	1 324
Recette en FCFA	25 191 798	1 510 000	835 500	0	1 115 000	28 652 298

Source : Données de l'enquête sur l'impact économique de la SNC 2016

IV- Tourisme infos veille

1. Evènements du premier trimestre 2016

- **Du 26 mars au 02 avril** : 18^e édition de la **Semaine nationale de Culture** (SNC Bobo 2016) avec pour thème : « *Culture et cohésion nationale* » qui a réuni 1238 compétiteurs ;
- **Du 03 au 05 mars** : 13^e édition du **Festival des Masques et des Arts (FESTIMA) de Dédougou**, sous le thème « *Créer les infrastructures de sauvegarde de masque africain* ». Le festival a réuni 55 groupes de masques venus de plusieurs pays d'Afrique, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Togo, le Mali, le Sénégal et le Burkina Faso ; et plus de 200 chercheurs qui ont débattu sur le thème de l'édition ;
- **Du 24 au 26 février** : 4^e édition du **forum ouest africain de développement des entreprises (AFRICALLIA)**. AFRICALLIA 2016 aura enregistré 449 participants, 378 entreprises étrangères et burkinabè, 5011 rendez-vous formels et 450 rencontres informelles.

2. Événements du troisième trimestre 2016

- **Du 29 septembre au 02 octobre**, 11^e édition du **Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou (SITHO)**, sous le thème « *pratique du tourisme et éducation* » ;
- **Le 27 septembre, Journée Mondiale du Tourisme (JMT)**.



Crédit photo : OUEDRAO Evrard, mosquée de Lanfièra, 1^{ère} édition du Concours Photo des sites touristiques, MCT, 2015

V- Informations et suggestions sur l'aménagement et la gestion des sites touristiques au Burkina Faso

1. Législation sur la gestion des sites touristiques au Burkina Faso

Un site touristique est tout monument ou tout site naturel, historique, archéologique, architectural, drainant des visiteurs et constituant de ce fait un attrait touristique.

Le potentiel touristique du Burkina Faso est estimé à plus de 300 sites et attraits touristiques. L'ensemble des sites et potentialités touristiques du pays se répartissent sur quatre zones touristiques :

- **la zone touristique du Centre**, zone à prédominance du tourisme d'affaires et de congrès ;
- **la zone touristique de l'Ouest**, zone du tourisme de villégiature et de randonnée par excellence, avec ses nombreux sites naturels et culturels ;
- **la zone touristique du Sahel** ; avec ses grands espaces et ses dunes de sable ; est une zone qui se prête au tourisme d'aventure et de raid ;
- **la zone touristique de l'Est**, zone de tourisme cynégétique et de vision.

Tableau III : Nombre de sites touristiques par zone touristique

Zones touristiques	Centre	Ouest	Sahel	Est	Total
Nombre de sites	105	120	68	44	337

Source : répertoire des sites touristiques du Burkina Faso, édition 2014

Parmi ces sites touristiques, le Burkina Faso a réussi à inscrire en 2009 les Ruines de Loropéni sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. Aussi, des démarches sont entreprises pour l'inscription d'autres sites au regard de leur grande valeur universelle exceptionnelle. Par ailleurs, environ quinze (15) sites burkinabè sont classés sites Ramsar.

Les formes et les modalités de gestion des sites touristiques au Burkina Faso sont précisées dans la Loi n°017-2005/AN du 17 mai 2005 portant loi d'orientation du tourisme au Burkina Faso.

Conformément à cette loi, les différents sites touristiques peuvent être classés selon leur nature ou le régime de propriété.

Ainsi, l'article 12 distingue selon la nature, des sites naturels, des sites culturels et des sites mixtes. En ce qui concerne la classification selon le régime de propriété, l'article 16 distingue les sites publics des sites privés. Il faut préciser qu'un site privé (appartenant à un individu, une famille, une association reconnue ou une communauté) peut être reversé au patrimoine national par voie réglementaire.

La gestion des sites touristiques peut se faire selon deux modes : la gestion publique et la gestion privée (cf. article 60 de la loi d'orientation du tourisme). Ces deux modes de gestion peuvent comprendre chacun la gestion en partenariat et la gestion concédée. Les relations conventionnelles entre les différents partenaires dans l'exploitation des sites touristiques sont traitées sous forme de protocole d'accord de gestion commune, de convention d'exploitation, de contrat de location gérance ou de regroupement d'intérêt public.

2. Suggestions aux acteurs privés

Conscient des insuffisances en termes de conservation, d'aménagement et de désenclavement de la majorité des sites touristiques et de l'impact de cet état de fait sur l'activité touristique, le Ministère en charge du tourisme a mis en place en 2011 une structure chargée de la valorisation et de l'aménagement touristique : la Direction de la valorisation et de l'aménagement touristique (DVAT), érigée deux ans plus tard en Direction Générale (DGVAT).

Les principales missions de la DGVAT sont :

- L'élaboration et la mise en œuvre des schémas d'aménagement ;
- La réalisation régulière de l'inventaire général du patrimoine touristique du Burkina Faso ;
- Le dressage d'une cartographie des sites ;
- L'élaboration des cahiers de charge de gestion et d'exploitation des sites et équipements touristiques valorisés ;
- L'examen des requêtes relatives à l'aménagement des sites ;
- La veille au respect des dispositions législatives et réglementaires relatives à la protection, à l'aménagement et à l'exploitation des sites touristiques en collaboration avec d'autres structures compétentes ;
- Le suivi et l'évaluation du patrimoine hôtelier de l'Etat ;
- La sécurisation foncière du patrimoine touristique ;

Ainsi, la DGVAT œuvre à l'identification, la sécurisation foncière, la viabilisation et l'aménagement des zones d'expansion touristique en vue d'une plus grande attractivité des sites et d'une plus forte satisfaction du visiteur.

Au regard des défis énormes, le Ministère en charge du tourisme fait appel à l'accompagnement des promoteurs privés dans la valorisation, l'aménagement et la gestion des sites touristiques ; le gain étant à la taille de l'investissement attendu.

Aussi, il invite les collectivités territoriales à intégrer dans leurs plans communaux ou régionaux de développement l'aménagement et la valorisation des sites touristiques.

Par ailleurs, les opérateurs économiques et promoteurs touristiques privés sont invités à entreprendre des initiatives dans le cadre des Partenariats Public-Privé (PPP) en vue de mieux valoriser nos sites et relever leur niveau de compétitivité.

Pour ce faire, tout opérateur économique, personne physique ou morale désireux d'investir dans l'aménagement ou la réhabilitation d'un site touristique peut prendre attache avec la DGVAT. Cette structure dispose de techniciens compétents qui les accompagneront dans les différentes démarches administratives en vue de la formalisation d'accord de partenariat pour l'aménagement et la gestion des sites de notre riche patrimoine touristique.

Sources du Baromètre : Sondage ; Bases de données de l'OBSTOUR ; textes législatifs et réglementaires du tourisme ; répertoire des sites touristiques du Burkina, éd. 2014 ; l'enquête sur l'impact économique de la SNC 2016 ; crédit photos : concours de la Photographie des sites touristiques, DGT.

IMPORTANT :

Selon l'article 22 du décret N°2004 349/PRES/PM/MCAT/MFB/MCPEA/MATD du 13 Août 2004, tous les exploitants des établissements touristiques d'hébergement sont tenus dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la fin de chaque mois de communiquer à l'administration nationale du tourisme, toutes informations notamment statistiques liées à leur établissement. Toute infraction à cet article sera passible d'une amende de 50 000 f CFA à 100 000 f CFA.

Selon l'article 8 du décret n°2004-350/PRES/PM/MCAT/MFB/MCPEA/MATD du 13 août 2004 les Agences de voyage et de tourisme, afin de valider chaque année leur licence sont obligés de transmettre avec accusé de réception à l'Administration nationale du tourisme un rapport trimestriel d'activités comportant notamment, le nombre de circuits réalisés, les destinations, le volume de ventes et d'émission de titres de transport et les difficultés rencontrées.



Photo : OUEDRAAO Mohamed, dômes de Fabéqadougou, 1^{ère} édition du Concours Photo des sites touristiques, MCT, 2015

